

Valladolid, 22 de septiembre de 2014

John F. Ryan, Directeur faisant fonction  
Direction Santé Publique  
Direction Générale Santé et Consommateurs  
Commission européenne  
L-2920 Luxembourg  
*Lettre envoyée par e-mail*

## **SCENIHR: ASSURER LA TRANSPARENCE, L'IMPARTIALITÉ ET LA PLURALITÉ DES ÉVALUATION DES EXPERTS**

Monsieur John F. Ryan, compétent en matière de santé:

Nous, Asunción Laso Prieto, présidente de l'association AVAATE, l'Asociación Vallisoletana de Afectados por Antenas de Telecomunicaciones, enregistrée sous le numéro G47-501739 et domiciliée calle Andrés de la Orden S/N, 47003 Valladolid (Espagne), représentant le Groupe de Coordination de la Plataforma Estatal Contra la Contaminación Electromagnética (PECCCEM), adresse e-mail: [coordinacion@pecccem.org](mailto:coordinacion@pecccem.org), communiquons ce qui suit:

Nos organisations sont très préoccupées par les conséquences qu'ont, sur la santé, l'exposition aux rayonnements électromagnétiques émis par les antenne-relais de téléphonie mobile et les appareils sans fil (englobant la téléphonie, les téléphones mobiles).

Comme vous le savez, par décision de la Commission du 11 Mars 2013, les membres des trois comités scientifiques sont désignés pour la période 2013-2016 en raison de la décision 2008/721/CE de la Commission. L'un de ces comités étant **le Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux** – CSRSN (Scientific Committee on Emerging and Newly Identified Health Risks - SCENIHR), dont les domaines d'activité sont les risques causés par les champs électromagnétiques.

Les membres nommés au SCENIHR sont, à notre connaissance, les suivants:

- DEKANT Wolfgang: University of Würzburg, Würzburg, Germany (selon nos informations, il a présenté sa démission du Comité).
- EMRI Igor: University of Ljubljana, Ljubljana, Slovenia.
- EPSTEIN Michelle: Medical University of Vienna, Vienna, Austria.
- HARTEMANN Philippe: Université Nancy Lorraine, Nancy, France.
- HOET Peter: Katholieke Universiteit Leuven, Leuven, Belgium.
- LEITGEB Norbert: Graz University of Technology, Graz, Austria.
- MARTINEZ MARTINEZ Luis: University hospital of Cantabria, Santander, Spain.
- PROYKOVA Ana: University of Sofia, Sofia, Bulgaria.
- RIZZO Luigi: University of Salerno, Fisciano, Italy.
- RODRIGUEZ-FARRÉ Eduardo: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, Spain.
- RUSHTON Lesley: Imperial College London, London, United Kingdom.
- RYDZYNSKI Konrad: Nofer Institute of Occupational Medicine, Lodz, Poland.
- SAMARAS Theodoros: Aristotle University of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece.
- TESTAI Emanuela: Istituto Superiore di Sanità, Rome, Italy.
- VERMEIRE Theo: National Institute for Public Health and the Environment (RIVM), Bilthoven, The Netherlands.

Nous avons analysé les Curriculum Vitae et les déclarations des membres actuels (2013-2016) de ce Comité Scientifique des Risques Sanitaires Émergents et Nouveaux (abrégé SCENIHR en anglais), qui sont actuellement publiées sur le site Web suivant: [http://ec.europa.eu/health/scientific\\_committees/emerging/members\\_committee/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/emerging/members_committee/index_en.htm), afin de vérifier leurs niveaux de qualification spécifiques dans le domaine des risques causés par les rayonnements électromagnétiques. Le résultat de cette analyse, consultable à l'Annexe I du présent document, est édifiant. Comme on peut le voir, sur les quatorze membres actuellement au sein de ce comité, même si tous sont d'éminents scientifiques, seuls deux d'entre eux (Prof. Dr. Theodoros Samaras et le Dr Norbert Leitgeb) disposent d'un CV témoignant de différentes études accomplies, sur la durée, dans le domaine des risques dus aux champs électromagnétiques. Tous

les autres ont des contenus de CV pratiquement inexistantes dans ce domaine de connaissance (on pourrait uniquement dire que dans ce domaine, la professeure Ana Proykova enseigne la physique médicale depuis 2006 laquelle concerne, entre autres, les influences de rayonnement dans les tissus, et le Dr Rodriguez Farré possède quelque formation en radiologie).

Ce qui précède ne peut qu'évidemment attirer notre attention. Bien que ce comité se consacre à d'autres domaines scientifiques, le cas du professeur Theodoros Samaras, lui aussi, nous interpelle. Nous pouvons trouver dans sa déclaration d'intérêts qu'il apparaît comme Consultant / Conseiller pour divers projets du groupe grec de la compagnie de téléphone Vodafone (Vodafone-Pasnafon), ce qui compromet évidemment son indépendance dans le domaine qui nous préoccupe. Sans vouloir préjuger de ses actions, nous rappelons ici que l'indépendance de la science est une qualité qui doit non seulement être prouvée, mais également présumée sur la base d'indices externes.

En outre, placé sous l'égide de ce Comité scientifique, existe un **Groupe de travail sur les champs électromagnétiques** (Les rayonnements électromagnétiques), dont le Président, par ailleurs seul membre du Comité n'est autre que le professeur Theodoros Samaras, et ce, malgré l'incompatibilité mentionnée ci-dessus). S'y ajoutent les experts externes suivants: le professeur Anssi Auvinen, la Dr Heidi Danker-HOPFE, le Dr Kjell Hansson Mild, le professeur Mats-Olof Mattsson, le Dr Hannu Norppa, le Dr James Rubin, MD. Scarfí Maria Rosaria, le Dr Joachim Schütz, la Dr Zenon Sienkiewicz, la Dr Olga Zeni.

De tous les membres faisant aujourd'hui partie de ce groupe de travail (2013-2016), nous avons analysé les déclarations publiées actuellement sur le site Web suivant: [http://ec.europa.eu/health/scientific\\_committees/emerging/members\\_wg/index\\_en.htm#](http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/emerging/members_wg/index_en.htm#) (seulement les déclarations, celles-ci, n'étant étonnamment pas accompagnées de leur Curriculum Vitae correspondant), afin de vérifier leur niveau de qualification dans le domaine des risques des champs électromagnétiques. Nous avons également fait des recherches sur la littérature et le travail effectué par ces membres. Le résultat de cette analyse fait l'objet de l'**Annexe II** ci-après.

Si sur les 11 membres du Groupe de travail (y compris son président), nous avons observé que tous (sauf le Dr Hannu Norppa) ont des implications de travail dans le domaine des champs électromagnétiques, le principal problème, demeure à nos yeux que dans le Groupe de travail, selon leurs déclarations, tous (sauf le Dr Hannu Norppa et la Dr. Heidi Danker-Hopfe), ont à différents moments (et parfois encore aujourd'hui) participé à des organisations ou des entreprises comme les télécommunications (Voir l'**Annexe II**), ou bénéficié d'un financement de la part de celles-ci.

Compte tenu de ce qui précède, nous croyons sincèrement que la configuration des groupes d'experts conçue pour des problèmes de santé relatifs aux champs électromagnétiques ne répond pas aux **exigences de qualification spécifique** (Cas des membres du Comité, à l'exception du professeur Theodoros Samaras qui, d'autre part, a un grave problème de compatibilité, et partiellement pour les trois autres exceptions énumérées), **et de nécessaire indépendance** (dans le cas particulier du groupe de travail, seulement le Dr Hannu Norppa et la professeure Dr Heidi Danker-Hopfe semblent être formellement indépendants).

Tant pour le Comité que pour le Groupe de travail, nous sommes informés et convaincus qu'il existe au niveau européen et mondial suffisamment d'experts indépendants travaillant sur les risques des rayonnements électromagnétiques, n'ayant pas participé ou reçu de financement des organisations ou entreprises impliquées dans le développement de la télécommunication, et dont la participation aurait une véritable crédibilité sur le résultat de leurs nombreuses recherches. En outre, dans le cas de la Commission, il serait d'évidence manifestement nécessaire d'avoir un plus grand nombre de membres dont le travail direct et le plus important serait spécifiquement lié au domaine des champs électromagnétiques et de ses risques, aspect que ne respectent, rappelons-le, que de trois de ses membres.

La communication de la Commission européenne le 11 Décembre 2002 ([LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION SUR L'OBTENTION ET L'UTILISATION D'EXPERTISE PAR LA COMMISSION: PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES "Améliorer la base de connaissances pour de meilleures politiques"](#)), indique clairement que devrait être réduit au minimum le risque qu'il peut y avoir des intérêts particuliers qu'ils dénaturent les avis

(le cinquième paragraphe de la page 9), en reconnaissant le travail pour une entreprise risquant d'être concernée comme une cause possible de l'exclusion car qu'il peut affecter l'objectivité.

Dans le considérant (7) de la [Décision 2008/721/CE de la Commission du 5 Septembre 2008](#) établissant une structure consultative de comités scientifiques et d'experts dans le domaine de la sécurité des consommateurs, de la santé publique et de l'environnement et abrogeant la Décision 2004/210/CE de la Commission (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), il est noté, que «Les avis scientifiques sur les questions relatives à la sécurité des consommateurs, à la santé publique et à l'environnement doivent être fondés sur les principes d'excellence, d'indépendance, d'impartialité et de transparence, tels qu'exposés dans la communication de la Commission sur "l'obtention et l'utilisation d'expertise par la Commission: principes et lignes directrices - Améliorer la base de connaissances pour de meilleures politiques"».

Les règles de fonctionnement des comités, également publiés sur le site Web de la Commission européenne, il est souligné que les membres et les experts devraient être en mesure de garantir leur indépendance de jugement. Contrairement aux personnes qui ont reçu du financement de certaines organisations ou entreprises impliquées dans le développement des télécommunications, dans le présent ou dans le passé.

**Compte tenu de ce qui précède, nous demandons, dorénavant, et avant l'élaboration de tout nouvel avis scientifique du Comité scientifique sur les risques émergents de santé et nouveaux (CSRSE/SCENIRH) ou le Groupe de travail sur les rayonnements électromagnétiques, de procéder à une nouvelle sélection d'experts pour les deux organismes dans le domaine des risques causés par les rayonnements électromagnétiques.**

Cette demande rejoint les scientifiques, de chercheurs et d'experts, des organismes et des associations professionnelles et des représentants des organisations de la société civile qui ont signé le [«Manifeste de l'initiative citoyenne européenne \(ICE\) sur les rayonnements électromagnétiques»](#) (Juin 2013) dans de la réglementation prudentielle de l'exposition aux champs électromagnétiques; qui comprend "Assurer la transparence, l'impartialité et la pluralité des expertises sur les risques sanitaires des champs électromagnétiques non ionisants (CEM), en ligne proposée par le paragraphe 7 de la résolution 1815 (2011) de l'Assemblée parlementaire européenne du Conseil de l'Europe (APCE), à tous les niveaux de décision, y compris la nomination des experts, la présentation des interprétations scientifiques alternatives et l'inclusion du point de vue de la citoyenneté avec la présence des groupes pertinents dans ce domaine, en appliquant la Convention de Aarhus (1998)".

Par ailleurs, nous nous joignons les dizaines de demandes (telles que celles de [Eileen O'Connor et Susan Fooster](#) au nom de le EM Radiation Research Trust, de [Cindy Sage](#) au nom du groupe de travail BioInitiative, de [Mona Nilsson](#) de la Fondation suédoise pour la protection des radiations, de [Iris Atzmonh](#) comme activiste social, etc.\*), qui ont demandé à la Commission européenne d'enquêter sur les conflits d'intérêt possibles de la part des scientifiques du SCENIHR, et exigeant une enquête approfondie sur la procédure de leur sélection pour la mise à jour préliminaire de son avis (SCENIHR 2014), avec une nouvelle évaluation impartiale des risques pour la santé des champs électromagnétiques de radiofréquences.

Cordialement à vous,

Asunción Laso Prieto, présidente de l'AVAATE ([www.avaate.org](http://www.avaate.org)) et coordinatrice du Groupe du Coordonation de la PECCCEM \*\* (<http://www.pecccem.org>)

Une copie de cette lettre a été envoyée à l'IEMFA International EMF Alliance (Cc) et aux signataires du Manifeste européenne de soutien à une ICE sur les rayonnements électromagnétiques (Cco)

(\*) Voir aussi les lettres de [Janine Le Calvez](#) (Présidente de Priartem) et des scientifiques comme [Hansson Mild](#), [Lennart Hardel](#), [Fredrik Söderqvist](#), [Michael Carlberg](#), ...

(\*\*) La Plataforma Estatal Contra la Contaminación Electromagnética (PECCCEM) se compose d'organisations citoyennes des différentes Communautés autonomes de l'État espagnol (organisations de quartier -plus de 3500 associations-, des écologistes -plus de 300 groupes-, des parents, des électro-hypersensibles, de défense de la santé et contre la pollution électromagnétique, etc.).

## ANNEXE I

### MEMBRES SCIENTIFIQUES DU COMITE SCIENTIFIQUE DES RISQUES SANITAIRES ÉMERGENTS ET NOUVEAUX

**Igor Emri:** Professeur à la Faculté de génie mécanique de l'Université de Ljubljana (Slovénie). Formé dans le domaine du génie mécanique, avec un CV et expérience professionnelle qui tourne autour de la même (en particulier en ce qui concerne les matériaux polymères), sans aucune mention des travaux au domaine des risques liés aux champs électromagnétiques.

**Michelle Epstein:** Chercheuse sur "l'allergie et l'immunologie" à l'Université de Médecine de Vienne (Autriche). Elle a une formation en biochimie, en chimie organique, en médecine (docteur en médecine) et en médecine interne. Elle a travaillé sur les transgéniques et aussi dans des projets d'alimentation des animaux. Son activité principale est sur les mécanismes de base de l'allergie et de la maladie immunologique concernant la nourriture et l'implantation de biomatériaux. Nous ne trouvons aucun travail au domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Philippe Hartemann:** Professeur de santé publique à la Faculté de médecine de l'Université de Lorraine, Nancy (France). Il a une formation en biochimie, en médecine, en santé publique (MPH) et en microbiologie (cette dernière à l'Institut Pasteur à Paris).

Après la réalisation d'études scientifiques de chimie et biochimie à Strasbourg, il entre à l'Ecole de médecine de Nancy où il a étudié la médecine et préparé un doctorat orienté sur les mécanismes biochimiques de la régulation endocrinienne. Après avoir obtenu son doctorat en médecine et une spécialisation en santé publique (épidémiologie) il décida de donner une nouvelle tournure à son activité professionnelle en se consacrant à l'étude de la relation entre l'environnement et la santé humaine: de la microbiologie de l'eau potable, de la surveillance épidémiologique et environnementale, des foyers d'origine hydrique, de l'hygiène hospitalière et du contrôle des infections nosocomiales. Depuis 1981, il est membre du Comité scientifique français pour les produits biocides (Agence Nationale de Sécurité Environnementale et Sanitaire -Anses-) et du Haut Conseil de la santé publique, membre de divers groupes de travail au plan international et conseiller pour nombreux programmes de coopération internationale relative aux risques sanitaires. 250 publications dans lesquelles il a participé depuis 1973, font état de questions telles que la toxicologie de l'eau, la microbiologie de l'eau, les infections nosocomiales, etc. Nous ne trouvons aucun travail au domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Peter Hoet:** Professeur à la Katholieke Universiteit Leuven (Belgique) dans les domaines suivants: la toxicologie, l'allergie, l'épidémiologie, la qualité de l'air, la toxicocinétique, la nanotoxicologie, etc. Il a obtenu une maîtrise (Master) en Sciences industrielles dans la Katholieke Hogeschool Antwerpen Industriële (Belgique) et outre maîtrise en Génie Biologique à la Katholieke Universiteit Leuven (Belgique), où il est actuellement professeur. Il a étudié la biologie et la médecine à Louvain et la toxicologie au Royaume-Uni. Expert en immunotoxicologie recherche clinique et épidémiologique dans les troubles produits par l'environnement. Son travail récent se concentre sur la contamination des nanoparticules et de l'exposition à l'air pollué par la circulation. Nous ne trouvons aucun travail au domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Norbert Leitgeb:** Professeur d'université à l'Institut de génie sanitaire / Institut européen des dispositifs médicaux, de l'Université technique de Graz (Autriche). Membre du Comité consultatif international sur les champs électromagnétiques de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il dispose d'une formation en génie biomédical. Il a travaillé dans le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques.

**Luis Martínez Martínez:** Chef du service de Microbiologie clinique à l'Hôpital Universitaire Marqués de Valdecilla, l'Université de Cantabrie, Santander (Espagne). Professeur du même sujet dans cette université. Il n'a accompli aucun travail dans le domaine des risques liés aux champs

électromagnétiques.

**Ana Proykova:** Présidente du Centre National de Nanotechnologie de l'Académie des Sciences de Bulgarie. Professeure de physique médicale (radiologie) à l'Université de Sofia (Bulgarie). Formation en sciences physiques. Elle enseigne la physique médicale, qui se rapporte entre autres sujets à l'influence des radiations sur les tissus. Pas de travail au domaine des risques dus aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Dr Luigi Rizzo:** Professeur de génie de l'environnement et de sciences et technologies de l'environnement à l'Université de Salerne à Fisciano (Italie), avec une expertise scientifique dans la contamination du sol, de l'eau et de la microbiologie. Pas de travail au domaine des risques dus aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Eduardo Rodríguez-Farré:** Professeur de recherche du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique (C.S.I.C) -Physiologie et de Pharmacologie-, Chef du groupe de la neurotoxicité de l'environnement du Centre de Recherche Biomédicale en Réseau (CIBER), et professeur dans plusieurs universités espagnoles dans le domaine de la Neurotoxicologie. Il a une formation en médecine, en pharmacologie et en radiologie. Nous ne trouvons aucun travail relatif au domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Lesley Rushton:** Professeure agrégée d'épidémiologie professionnelle à l'Imperial College London (Royaume-Uni) dans le domaine spécifique de l'épidémiologie et des statistiques en matière de santé environnementale et professionnelle. Elle dispose d'une maîtrise en statistiques et est titulaire d'un doctorat en statistiques en matière de médecine communautaire. Nous ne trouvons aucun travail dans le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Konrad Rydzynski:** Directeur général et professeur de toxicologie à l'Institut Nofer de médecine du travail, Lodz (Pologne). Il est titulaire de doctorats en médecine. Au cours des dernières années, sa recherche se concentre sur la génotoxicité et la cancérogenèse, avec un accent particulier sur les risques sanitaires et les risques résultant de l'exposition aux nanoparticules. Nous ne trouvons aucun travail concernant le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Theodoros Samaras:** Professeur de physique (exposition aux champs électromagnétiques), Ingénierie (biomédicale) et des sciences de l'environnement à l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce). Il dispose d'une maîtrise et est titulaire d'un doctorat en physique médicale. Il a participé à beaucoup de travaux dans le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques. Il est président du groupe de travail sur les champs électromagnétiques du Comité Scientifique des Risques Sanitaires Émergents et Nouveaux (SCENIHR) à partir de 2013. Dans sa déclaration d'intérêts, il apparaît comme consultant et conseiller pour le Groupe Vodafone grec (Vodafone-Pasnafon) dans divers projets.

**Dr Emanuela Testai:** Vice-présidente de la Commission. Chef de l'Unité de toxicologie du Département de l'Environnement et de prévention primaire à l'Institut Supérieur de Sanità, Rome (Italie). Summa cum laude en biologie (biochimie). Elle réalise actuellement des recherches, dans le cadre de cet'Institut, sur la toxicologie et de l'évaluation des risques pour la santé humaine. Son travail se concentre sur la toxicologie chez les mammifères en mettant l'accent sur l'exposition à certains produits naturels ou synthétiques. Nous ne trouvons aucun travail concernant le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.

**Théodore Vermeire:** Chef du département de la Nanotechnologie, de la santé au travail et des transports du Centre pour la sécurité de substances et produits, Institut national de la santé publique et l'environnement (RIVM) aux Pays-Bas. Il dispose d'une maîtrise en biochimie et est titulaire d'un doctorat en toxicologie. Il a développé un système d'évaluation des produits chimiques industriels, les pesticides et biocides. Nous ne trouvons aucun travail au domaine des risques liés aux champs électromagnétiques dans son C.V.



## ANNEXE II

### GROUPE DE TRAVAIL EMF DU COMITE SCIENTIFIQUE DES RISQUES SANITAIRES ÉMERGENTS ET NOUVEAUX

#### Experts du SCENIHR:

**Theodoros Samaras:** Professeur de physique (exposition aux champs électromagnétiques), Ingénierie (biomédicale) et des sciences de l'environnement à l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce). Il dispose d'une maîtrise et est titulaire d'un doctorat en physique médicale. Il a participé à beaucoup de travaux dans le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques. Il est président du groupe de travail sur les champs électromagnétiques du Comité Scientifique des Risques Sanitaires Émergents et Nouveaux (SCENIHR) à partir de 2013. Dans sa déclaration d'intérêts, il apparaît comme consultant et conseiller pour le Groupe Vodafone grec (Vodafone-Pasnafon) dans divers projets.

#### Experts externes:

**Anssi Auvinen:** Professeur d'épidémiologie à l'École des sciences de la santé de l'Université de Tampere (Finlande). Ancien membre du SCENIHR. Dans sa déclaration (2013-2014) figure qu'il est financé par «Mobile Manufacturers Forum» pour une recherche. Ce Forum est une organisation internationale fondée en 1998 par des entreprises leaders dans la fabrication de téléphones mobiles et d'équipements de radio, qui comprend des entreprises comme Alcatel, Ericsson, Mitsubishi électriques, Motorola, Nokia, KarbonnMobiles, Panasonic, Philips, Sagem, Samsung, Siemens, Sony Ericsson et TCL & Alcatel mobile Phones. De même, entre 2009 et 2011, il a mené des recherches sur les utilisateurs de téléphones mobiles financés pour partie par Nokia, TeliaSonera et Elisa et par l'Agence de la technologie de la Finlande. Il a fait un travail dans le domaine des risques dus aux champs électromagnétiques.

**Heidi Danker-Hopfe:** Chef du centre de compétence de la médecine du sommeil de la Charité de - Universitätsmedizin de Berlin (la faculté de médecine de l'Université Libre de Berlin et de l'Université Humboldt de Berlin). Elle a fait un travail dans le domaine des risques dus aux champs électromagnétiques.

**Kjell Hansson Mild:** Conseiller scientifique du groupe Telia Sonera entre 2010 et 2014, telle qu'elle figure dans sa déclaration d'intérêts. Ce groupe est la compagnie de téléphone dominante et opérateur de réseau mobile en Suède et en Finlande. Il est professeur au Département de sciences de la radiation à l'Université d'Umea (Suède). Il a fait un travail dans le domaine des risques dus aux champs électromagnétiques.

**Mats-Olof Mattsson:** Membre du Comité scientifique consultatif de TeliaSonera, Stockholm (Suède), depuis 2007 et jusqu'à ce jour, sans recevoir un paiement. Il a fait un travail dans le domaine des risques dus aux champs électromagnétiques.

**Dr Hannu Norppa:** Professeur à l'Institut finlandais de la santé au travail à la Faculté des sciences biologiques, Helsinki (génotoxicologie). nous ne trouvons aucun travail spécifique des programmes d'études dans le domaine des risques dus aux champs électromagnétiques.

**Dr James Rubin:** Professeur de psychologie. Il a été engagé par un tribunal ecclésiastique en tant qu'expert dans un cas concernant l'installation de wifi dans une église en Angleterre. Il a été payé aussi, en tant qu'assesseur, dans l'État du New Jersey sur les causes possibles de l'électrosensibilité. Il a également reçu des subventions financées, entre autres, par l'industrie pour la réalisation de deux études en double aveugle sur les effets des signaux GSM et TETRA sur l'homme. Il a travaillé dans le domaine des risques liés aux champs électromagnétiques.

**Maria Rosaria Scarfi:** Scientifique au sein de l'Istituto per il Rilevamento Elettromagnetico

dell' Ambiente (IREA), Naples (Italie). De 2001 à 2004. Chercheur principal d'un projet de recherche sur les effets sanitaires des émissions des téléphones sans fil de la CTIA-The Wireless Association (organisation internationale à but non lucratif qui a représenté l'industrie des communications sans fil depuis 1984). Entre 2004 et 2005, il a participé à un projet similaire financé par Telecom Italia Lab. Entre 2006 et 2007, il a participé à un autre projet de recherche financé par Telecom Italia Lab.

**Joachim Schuz:** Chef de la Section de recherche du CIRC/OMS (Centre International de Recherche sur le Cancer de l'Organisation mondiale de la Santé). Expertise en épidémiologie, biostatistique et informatique médicale. Entre 1999 et 2004, il a participé à l'étude Interphone, tout en travaillant avec l'UICC (Union Internationale Contre le Cancer), qui a été financé par le Mobile Manufacturers Forum et la GSM Association. Entre 2006 et 2012. Il a mené des études sur les ondes électromagnétiques et les risques et la survie des enfants atteints de leucémie, études financées par l'Electric Power Research Institute, institut qui mène des recherches en fonction des intérêts de l'industrie de l'énergie électrique aux États-Unis. L'EPRI est en principe un organisme indépendant à but non lucratif, mais financé par des organisations de production, de distribution ayant des intérêts économiques dans l'industrie de l'électricité.

**Zenon Sienkiewicz:** Formé à la physiologie. Ses intérêts de recherche comprennent, en particulier, les effets physiologiques et comportementaux des champs électromagnétiques de la radiofréquence et la fréquence du réseau électrique, les effets de l'exposition prénatale aux rayonnements ionisants ou des ultrasons sur le comportement et les effets du rayonnement UV sur genèse du mélanome. Sa déclaration reconnaît la relation avec la BT (l'une des plus grandes sociétés de services de télécommunications du monde) de 2003 à nos jours. Il travaille également en tant que consultant depuis 2009 dans le "Rapid Response Group" du "Japan EMF Information Center" (financé par "Japan Electrical Safety & Environment Technology Laboratories"), par l'examen et l'analyse des études scientifiques publiés récemment. Il est membre de l'International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection (ICNIRP).

**Olga Zeni:** Scientifique à l'Istituto per il Rilevamento Elettromagnetico dell' Ambiente (IREA), Naples (Italie). Entre 2001-2004, elle a participé au projet "Effets sur la santé des émissions de radiofréquences provenant de téléphones sans fil", organisé par la CTIA (accord de recherche et développement coopérative), qui est une association internationale pour l'industrie des télécommunications sans fil, ce qui concerne le transport, la fabrication et la fourniture Internet sans fil. Entre 2004 et 2005, elle est responsable d'un projet scientifique sur les effets des ondes électromagnétiques des téléphones mobiles, projet pris en charge par Telecom Italia Lab. Entre 2006 et 2007, directrice scientifique d'un autre projet similaire qui a été également financé par Telecom Italia Lab.